

*Délégation pour les relations avec les pays du Mercosur*

Compte rendu du président M. Luis Yáñez-Barnuevo García
sur la visite d'un
groupe de travail au Brésil (Brasília et Florianópolis)
du 29 octobre au 1^{er} novembre 2012

I. INTRODUCTION

Un groupe de travail de la délégation pour les relations avec les pays du Mercosur (DMER) s'est rendu au Brésil (Brasília et Florianópolis) du 29 octobre au 1^{er} novembre 2012.

Ce groupe de travail, dirigé par Luis Yáñez-Barnuevo (S&D, Espagne), président de la délégation DMER, était composé des députés Jean-Pierre Audy (PPE, France), Agustín Díaz de Mera García Consuegra (PPE, Espagne), Edite Estrela (S&D, Portugal) et Gianluca Susta (S&D, Italie), rapporteur de la commission du commerce international pour le suivi des négociations commerciales relatives à l'accord d'association UE-Mercosur.

II. BRASÍLIA (du 31 octobre au 1^{er} novembre 2012)**1. Réunion interparlementaire****1.1 Réunion avec le député Marco Maia, président de la chambre des députés**

Le président de la chambre des députés, Marco Maia (parti des travailleurs, PT), accompagné du sénateur Bruno de Araújo (Parti social-démocrate brésilien, PSDB) et des députés Perpétua Almeida (Parti communiste du Brésil, PCdoB), Edinho Bez (Parti du mouvement démocratique brésilien, PMDB) et Bala Rocha (Parti démocratique travailliste, PDT), souhaite la bienvenue au groupe de travail. Il analyse ensuite les résultats du second tour des élections municipales brésiliennes, qui ont eu lieu le 26 octobre, en soulignant que les résultats ont confirmé l'équilibre politique déjà observé auparavant. Par ailleurs, il décrit la composition de la chambre des députés, en soulignant que 22 partis politiques y sont représentés et que le parti le plus représenté, le PT, ne détient que 17 % des sièges. Il explique néanmoins que le Brésil applique le système du scrutin uninominal préférentiel, à savoir que l'électeur vote pour un candidat et non pour une liste de partis, et fait observer que le Congrès est en train d'analyser une réforme du système politique.

Le président Yáñez-Barnuevo rappelle, dans son introduction, que le Parlement européen est intéressé par la mise en place d'un dialogue structuré régulier avec le Congrès brésilien, conformément aux dispositions du partenariat stratégique UE-Brésil et du plan d'action conjoint s'y rapportant ainsi qu'aux conclusions de la 1^{re} réunion interparlementaire UE-Brésil, qui s'est tenue le 6 juillet 2011 à Strasbourg. Ce forum de dialogue régulier permettrait de surveiller la mise en œuvre du plan d'action conjoint du partenariat stratégique, de soumettre des recommandations aux sommets UE-Brésil et de promouvoir l'échange des méthodes de travail parlementaires.

Le président Maia, accompagné de ses collègues, exprime son soutien à une telle initiative, qui profiterait des liens historiques et culturels communs, et ajoute que les organes exécutifs brésilien et européen devraient être invités à présenter l'état d'avancement du partenariat stratégique dans le cadre des réunions du forum parlementaire souhaité.

Pour sa part, le sénateur Bruno Araújo (président du PSDB au Sénat) affirme que, malgré la lenteur et les difficultés conjoncturelles du processus d'intégration du Mercosur, celui-ci est irréversible et continuera de se renforcer.

La députée Perpétua Almeida (PCdoB) souligne que le Mercosur est une question stratégique pour le Brésil et un processus d'intégration qui ne relève pas des échanges, étant donné sa nature politique et sa dimension de défense.

Enfin, le président Maia fait remarquer que l'Unasur est une instance régionale d'intégration politique qui permet d'aplanir les différences entre le Mercosur et les autres organisations sous-régionales.

1.2 Réunion avec la députée Perpétua Almeida, présidente de la commission des relations extérieures et de la défense nationale (CREDN) de la chambre des députés, et avec d'autres membres de la commission

Invitée par le président et les membres du groupe de travail à présenter la position du Brésil sur plusieurs questions internationales, la députée Perpétua Almeida commence par souligner que la politique extérieure du Brésil a toujours suivi, comme fil conducteur, le principe de non-intervention. Elle souligne ensuite que le refus du Brésil de mener des interventions militaires externes en Libye et en Syrie se fonde, d'une part, sur la nécessité de chercher des solutions diplomatiques aux conflits sous l'égide des Nations unies et, d'autre part, sur le constat selon lequel de telles interventions ne garantissent pas la protection des civils. Elle évoque également l'initiative turco-brésilienne visant à jouer le rôle de médiateur sur la question nucléaire en Iran et les efforts diplomatiques consentis par le Brésil en vue de contribuer à l'avancement du processus de paix au Moyen-Orient, notamment dans le cadre de sommets entre les pays sud-américains et les pays arabes.

Elle souligne ensuite que Brésil préconise la défense du multilatéralisme, qui sous-tend les relations privilégiées que le Brésil entretient avec la Chine et la Russie, parmi les pays BRICS, et avec l'Inde et l'Afrique du Sud (dans le cadre du groupe BRICS et également du groupe IBAS), mais aussi avec les États-Unis et l'Union européenne. Elle fait observer que l'Union européenne revêt une telle importance que le prochain débat organisé par la CREDN portera sur ces relations bilatérales. Elle estime que, étant donné que de nombreux étudiants universitaires brésiliens ont choisi des universités européennes pour y étudier dans le cadre du programme brésilien "sciences sans frontières", les relations bilatérales en seront renforcées et cela facilitera la reconnaissance réciproque des diplômés.

Enfin, elle évoque le débat actuel sur la réforme de la politique de défense nationale, qui se fonde sur un livre blanc, et fait savoir que la chambre des députés organisera un séminaire sur cette question. Elle souligne, à cet égard, le potentiel de coopération entre le Brésil et l'Union européenne qu'illustre notamment la participation d'entreprises européennes aux concours internationaux en vue de l'acquisition de sous-marins et d'avions de chasse et du transfert des technologies qui en découle.

Le député George Hilton (Parti républicain brésilien, PRB) demande au Parlement européen de soutenir le Brésil dans sa volonté d'occuper un siège permanent au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, soulignant que cette volonté ne peut se concrétiser qu'en renforçant la responsabilité internationale du Brésil. Le député exprime son soutien à la conclusion de l'accord d'association, en attirant l'attention sur la nécessité d'éviter que les négociations sur cet accord ne traînent, et met en avant son potentiel de développement économique, notamment en matière de transfert de technologies. Il conclut en soulignant que l'accord d'association serait tout aussi positif pour l'économie mondiale, comme un signe de refus du protectionnisme commercial.

Le député Vítor Paulo (PRB), faisant référence à l'organisation par le Brésil de la Coupe de monde de football, en 2014, et des Jeux Olympiques, en 2016, insiste sur les avantages que le pays peut retirer de l'expérience européenne dans l'organisation de grands événements sportifs.

Le député Damião Feliciano (PDT) attire l'attention sur l'objectif politique national consistant à parvenir à une cohésion économique et sociale qui permette de construire un pays dépourvu de misère.

1.3 Réunion avec les membres de la représentation brésilienne au Parlement du Mercosur (Parlasur)

Le député Rosinha (PT), qui a ouvert la réunion, fait observer que les négociations sur l'accord d'association sont quelque peu bloquées et que cela serait dû, d'une certaine manière, à la conjoncture économique et financière défavorable sur le plan international. Dans ce contexte, il précise que l'Union européenne et le Brésil ont adopté des stratégies différentes pour combattre la crise financière, dans le sens où l'approche européenne, sous l'impulsion de la chancelière allemande Angela Merkel, privilégie l'austérité, alors que la Présidente Dilma Rousseff préconise l'investissement public en vue de stimuler la croissance et l'emploi. Pour conclure, il estime qu'il est nécessaire de s'assurer que les travailleurs ne soient pas les principales victimes de la crise.

Pour leur part, les députés Newton Lima (PT) et Benedita da Silva (PT) insistent sur la nécessité d'intégrer les questions sociales et éducatives dans le débat politique et le dialogue parlementaire entre le Brésil et l'Union européenne.

La sénatrice Ana Amélia (Parti progressiste, PP), vice-présidente de la représentation, interroge les membres du groupe de travail sur le rôle du Parlement européen dans la conclusion d'accords commerciaux.

Le député Jean-Pierre AUDY, vice-président de la délégation DMER, explique à ses homologues brésiliens que, conformément à la structure institutionnelle de l'Union européenne, la Commission négocie les accords commerciaux, sur la base du mandat de négociation qui lui est conféré par le Conseil de l'Union européenne. Le vice-président fait observer que l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne a permis de renforcer les compétences du Parlement européen en

la matière, dès lors que l'institution doit être informée de l'état d'avancement des négociations sur un pied d'égalité avec le Conseil de l'Union européenne, et où elle est investie du pouvoir de ratification des accords commerciaux. Néanmoins, il souligne la nécessité d'un suivi parlementaire des cycles de négociation concernant l'accord d'association et l'importance de celui-ci pour influencer favorablement l'ordre du jour des négociateurs.

Par ailleurs, le vice-président Audy fait remarquer que ce n'est pas l'Union européenne qui est en crise, mais bien certains de ses États membres qui ont enfreint les règles imposées par l'Union. Il ajoute que l'Union européenne et l'euro incarnent la solution et non la source des problèmes. Ainsi, il fait observer que l'Union européenne s'apprête à prendre des mesures pour éviter un endettement public excessif, notamment en adhérant au traité sur le pacte budgétaire, promouvoir la croissance et la compétitivité et préserver la cohésion économique et sociale. Il conclut en appelant au renforcement des relations et des échanges entre les étudiants européens et brésiliens.

La députée Edite Estrela indique que les compétences de l'Union européenne en matière d'éducation sont limitées, mais qu'il y a lieu, tout de même, de souligner les résultats nettement positifs des programmes Erasmus et Erasmus Mundus. Elle ajoute que les politiques sociales, notamment la question de l'éducation, ont été examinées au sein de la commission des affaires sociales de l'Assemblée EuroLat, qu'elle préside.

Faisant référence aux accords commerciaux conclus par l'Union européenne, la députée souligne que ceux-ci comportent des clauses de protection des droits de l'homme ainsi que des droits sociaux et environnementaux. Elle conclut en soulignant que l'Union européenne demeure le principal acteur en matière de coopération internationale, dès lors que 71 % de ses importations agricoles proviennent de pays en développement, grâce au système de préférences généralisées (SPG+), et que l'Union est, avec ses États membres, le principal donateur d'aide au développement.

2. Réunions avec le gouvernement brésilien

2.1 Rencontre avec l'ancien ambassadeur Antônio Patriota, ministre des relations extérieures

Le ministre Patriota commence son intervention en faisant observer que l'expérience d'intégration européenne a influencé la création du Mercosur et en soulignant les rôles que jouent le Parlement européen et le Parlasur pour soutenir les processus d'intégration respectifs. Ensuite, évoquant les différents processus d'intégration sud-américains, il les définit comme des systèmes à géométrie variable faisant partie de cercles concentriques. Il souligne la cohérence géographique de l'Amérique du Sud et le fait que le continent est uni par la démocratie, en dépit de l'épisode vécu récemment au Paraguay, et dépourvu d'armes de destruction massive. Par conséquent, il considère que la création de l'Unasur, en tant que principale structure d'intégration sud-américaine, est une conséquence logique, compte tenu des prémisses évoquées précédemment. Il affirme que l'Unasur comporte plusieurs dimensions, notamment politique, économique, éducative, de santé et de défense. Il souligne, à propos de la défense précisément, que l'Unasur a mis en œuvre une politique de transparence en matière de dépenses publiques dans le domaine de la défense. Il précise que la création de la CELAC ne visait pas à marginaliser les États-Unis et le Canada et ajoute que cette communauté constitue essentiellement un forum de coordination des divers processus d'intégration latino-américains et des Caraïbes et un interlocuteur naturel pour l'Union européenne. Il ajoute que les sommets birégionaux sont importants principalement pour les pays les plus petits, qui disposent ainsi d'un forum privilégié pour exprimer leurs points de vue. En conclusion, le ministre rappelle que, si le

Brésil compte près de la moitié de la population et du territoire sud-américains et détient près de 60 % du PIB de la région, son rôle de chef de file régional est reconnu en raison de sa nature modérée et de son approche diplomatique dans l'exercice de son rôle.

En ce qui concerne la suspension du Paraguay du Mercosur et de l'Unasur, le ministre Patriota souligne que cette décision a été adoptée d'un commun accord au sein des deux organisations, ce qui constitue un fait sans précédent, et a amené Assomption à rappeler tous ses ambassadeurs des pays de la région. Il ajoute que le jugement politique sommaire du Président Lugo constitue une violation des clauses démocratiques du Mercosur et de l'Unasur et que ces institutions ne pouvaient pas tolérer un recul démocratique dans la région, compte tenu du coût élevé supporté par les États membres pour parvenir à la démocratie. Il rappelle que les dirigeants du Mercosur ont souligné que cette suspension ne devrait pas entraîner de conséquences néfastes pour la population du Paraguay et que, de cette manière, le pays continue à bénéficier du Fonds de convergence structurelle du Mercosur (FOCEM). Le ministre fait observer que, à la suite des prochaines élections libres et transparentes qui auront lieu en avril 2013, le Paraguay redeviendra membre à part entière des deux organisations régionales. Par conséquent, si le statu quo actuel se maintient, le Brésil estime que le Paraguay ne devrait pas participer au sommet CELAC-UE de janvier 2013.

Ensuite, le ministre plaide pour la mise en commun d'objectifs et de valeurs par le Brésil et l'Union européenne avant de réaffirmer le soutien du gouvernement brésilien à la conclusion d'un accord d'association contraignant et équilibré et précise que, dans le cadre de sa présidence du Mercosur, le Brésil maintient cette question à l'ordre du jour. Le ministre affirme que les conditions économiques observées en Argentine sont passagères et que le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela, dont l'adhésion a rendu l'organisation plus attrayante sur le plan économique pour l'Union européenne, sont très intéressés par l'accord d'association. Le ministre reconnaît que, s'il existe des coïncidences entre les pays du Mercosur sur un grand nombre de sujets de négociation, dans d'autres pays, les positions demeurent divergentes, ce qui a empêché les pays de parvenir à une position de négociation commune.

Dans ce contexte, le ministre fait observer que le gouvernement brésilien a engagé un processus de consultation avec le secteur privé concernant les intérêts commerciaux offensifs et défensifs du Brésil dans le cadre des négociations sur l'accord d'association. Il ajoute que, selon les résultats préliminaires, la conclusion de cet accord revêt un certain intérêt. Il poursuit en indiquant que si, en 2013, la situation économique s'améliore, comme prévu, dans les autres pays du Mercosur et si l'on parvient à surmonter la crise de l'euro, cela permettrait de progresser vers la conclusion d'un accord qui stimulerait la croissance et l'emploi dans les deux régions.

Interrogé sur la possibilité que le Brésil, exposé au risque d'un éventuel échec des négociations sur l'accord d'association, soit intéressé par la conclusion d'un accord commercial avec l'Union européenne, le ministre répond que son gouvernement n'entend pas modifier les règles du Mercosur pour permettre aux États membres de conclure des accords commerciaux individuellement avec des pays tiers ou des groupements de pays non membres. La raison en est que la préservation du Mercosur est une question stratégique pour le Brésil, compte tenu du maintien des relations privilégiées avec l'Argentine et de la stabilité dans la région du cône sud. Le ministre en profite pour rappeler que l'absence d'un accord commercial n'empêche pas l'Union européenne d'être le principal partenaire commercial du Brésil.

Évoquant d'autres sujets relatifs aux relations internationales, le ministre souligne que, dans le monde multipolaire que nous connaissons, dans lequel les États-Unis et la Chine ont un poids

considérable, le Brésil cherche à maintenir des relations privilégiées avec d'autres acteurs importants sur le plan international, tels que l'Union européenne, ce qui explique la conclusion du partenariat stratégique avec celle-ci.

En ce qui concerne la situation en Syrie, le ministre appelle instamment à une mobilisation diplomatique, coordonnée par le haut représentant des Nations unies, de manière à obtenir un cessez-le-feu dans les plus brefs délais. Le cessez-le-feu représenterait une avancée sur la voie d'une transition pacifique vers la démocratie. S'il estime que le retrait de Bachar el-Assad n'est pas une condition sine qua non pour engager des négociations en vue d'un règlement du conflit, il souligne toutefois que le Brésil a voté, au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, pour la condamnation du régime syrien en raison des violations des droits de l'homme commises par celui-ci. Il ajoute que le Brésil s'oppose à une intervention militaire extérieure en Syrie et que, contrairement à ce qui s'était produit en Iraq, les institutions syriennes ne devront pas être démantelées pendant la période de transition.

Pour ce qui est de la question nucléaire en Iran, il s'oppose à ce que toutes les options soient à l'étude et, par conséquent, à toute action militaire préventive. Enfin, il exprime sa frustration quant à l'absence de progrès dans le processus de paix au Moyen-Orient, estimant qu'il est urgent de relancer les négociations entre les parties concernées et que, dans la mesure où le quartet joue un rôle relativement faible, le Conseil de sécurité des Nations unies devrait se saisir de cette question.

2.2 Rencontre avec M. Mendes Ribeiro, ministre de l'agriculture

Dans son introduction, le ministre Mendes Ribeiro exprime son soutien au renforcement du partenariat stratégique Brésil-UE, soulignant que celui-ci recèle un grand potentiel en matière de coopération triangulaire avec l'Afrique, notamment avec les pays lusophones. Le ministre souligne que l'agriculture brésilienne est devenue, ces vingt dernières années, une activité économique très compétitive du fait de sa productivité élevée, et que les travaux de recherche menés par l'agence nationale EMBRAPA ont contribué, de manière décisive, à atteindre un tel niveau. Concernant le volet agricole des négociations commerciales sur l'accord d'association, le ministre souligne que le Brésil fait face à la concurrence des autres pays du Mercosur dans l'exportation de viande bovine vers l'Union européenne.

En réponse aux questions des membres du groupe de travail, le ministre précise que l'autorisation des produits transgéniques a été assortie d'une politique d'information à l'intention des consommateurs visant à ce que ceux-ci soient pleinement informés et puissent ainsi faire leur choix librement entre les produits d'origine transgénique ou organique. Il ajoute que le gouvernement a également adopté des mesures de promotion de l'agriculture organique, et notamment de développement rural dans les zones métropolitaines. Abordant ensuite la procédure qui a mené à l'adoption du nouveau code forestier, le ministre souligne que le gouvernement brésilien a orienté son approche en fonction de la nécessité de préserver l'environnement et de lutter contre le déboisement. Par conséquent, au cours de la procédure législative, à laquelle les deux chambres du Congrès ont été associées, la Présidente Rousseff a opposé son veto, à deux reprises, contre le projet en question, estimant que les conditions de base n'étaient pas pleinement réunies.

Par ailleurs, le ministre assure que la production agricole et l'élevage brésiliens respectent les normes sociales et de travail, de protection du bien-être animal et de l'environnement.

Reconnaissant, enfin, que la mise en œuvre de contrôles phytosanitaires par les autorités brésiliennes accuse un certain retard, le ministre met avant que les critères auxquels ces contrôles sont soumis doivent se rapprocher des normes internationales les plus exigeantes et affirme que les mécanismes de consultation mis en place avec les services de la Commission européenne permettront de résoudre rapidement les problèmes existants.

3. Réunion avec les organisations de la société civile brésilienne

Les membres du groupe de travail se sont réunis avec les représentants de diverses organisations de la société civile brésilienne, à savoir l'Institut international de l'éducation au Brésil, l'Institut environnemental, Oxfam Brésil, le Conseil indigène missionnaire et l'Institut des études socio-économiques. Au cours de cette réunion, ont été abordés, entre autres, des sujets environnementaux, la lutte contre la pauvreté et l'inégalité sociale, les droits des femmes, des autochtones et des afro-brésiliens et la participation à la prise de décisions.

II. FLORIANÓPOLIS (29 et 30 octobre 2012)

1. Petit-déjeuner de travail avec M. Raimundo Colombo, gouverneur de l'État de Santa Catarina

Lors de cette rencontre, qui a eu lieu le jour suivant le second tour des élections municipales au Brésil, le groupe de travail a examiné avec son interlocuteur des questions telles que l'impact des résultats de ces élections dans le paysage politique brésilien, les possibilités de coopération économique entre l'État de Santa Catarina et l'Union européenne et les perspectives de négociation sur l'accord d'association.

2. Réunion avec le député Reno Caramori, vice-président de l'Assemblée législative de l'État de Santa Catarina

Le député Caramori décrit le tissu économique de Santa Catarina, soulignant l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, cet État étant le premier producteur de porc et le second de volaille au Brésil. Néanmoins, il insiste sur la diversification de l'économie de cet État fédéré, soulignant l'importance d'autres produits tels que les céréales, les fruits, le tabac, le bois et la pâte à papier. Il ajoute que les activités productives sont soumises à un contrôle rigoureux du respect des normes environnementales.

Par ailleurs, il souligne que, même si cet État dispose d'un réseau de ports modernisés, les lourdeurs bureaucratiques et le réseau d'infrastructures routières obsolètes entravent l'optimisation du développement économique. Il souligne également que, face à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, le gouvernement de l'État fédéré a poursuivi ses efforts de manière à favoriser la formation professionnelle, en collaboration avec la Fédération des industries de l'État.

Le député souligne également que la rude concurrence que représente la Chine pour les entreprises de l'État de Santa Catarina, notamment dans les secteurs du textile et de la métallurgie, concurrence qui se fonde sur une politique de faibles revenus. Dans ce contexte, il fait référence aux possibilités économiques que l'accord d'association offrira et reconnaît que le fait que certains partenariats du Mercosur ne sont pas conformes au cadre normatif de l'organisation ne facilite pas la conclusion de cet accord.

3. Participation au séminaire international sur les relations de l'Union européenne avec le Brésil et le Mercosur, organisé par la Chaire Jean Monnet de l'Université de l'État de Santa Catarina et par l'Institut Brésil-Europe

L'annonce de la participation du groupe de travail dans l'intitulé du séminaire a suscité un grand intérêt de la part des professeurs et des étudiants de l'Université de l'État de Santa Catarina, qui s'est traduit par une forte affluence dans la salle du séminaire et une participation élevée aux différents débats.

À la suite des interventions du président Yáñez-Barnuevo et d'Ana Paula Zacarias, ambassadrice de l'Union européenne au Brésil, il s'est ouvert un débat auquel ont participé activement non seulement plusieurs professeurs et étudiants, mais également tous les membres du groupe de travail.

4. Activités avec la Fédération des industries de l'État de Santa Catarina

Les différentes activités organisées par le Fédération ont débuté par la visite de la pépinière d'entreprises CELTA, située dans le parc technologique d'Alfa. Dans le cadre de cette visite, les responsables de la Fédération soulignent que la création de la pépinière d'entreprises et l'excellence de l'université de l'État de Santa Catarina en matière de recherche scientifique permettront aux technologies d'occuper une place importante dans le tissu économique de l'État. À titre d'exemple, l'urne électorale électronique utilisée au Brésil a été créée par une entreprise étant passée par la pépinière d'entreprises visitée.

Il se tient ensuite une réunion entre le groupe de travail et la direction de la Fédération. Les membres de la direction de la Fédération soulignent l'importance du secteur industriel dans l'économie de l'État de Santa Catarina, représentant 59 % des exportations de l'État, et l'importance des échanges commerciaux avec l'Union européenne, et précisent qu'un grand nombre des entreprises qu'ils représentent participent à des projets dans le cadre du programme communautaire ALINVEST et du 7^e programme-cadre de recherche.

Par ailleurs, les responsables de la Fédération se penchent sur les principaux défis qui attendent l'économie brésilienne, notamment l'efficacité de l'appareil administratif, l'amélioration du régime fiscal et la modernisation des infrastructures. En outre, ils se disent préoccupés par les mesures protectionnistes adoptées par l'Argentine, par le fait que le Brésil ne bénéficiera plus, à partir de 2014, du système de préférences généralisées (SPG+) de l'Union européenne et par l'appréciation excessive du réal, qui est, selon eux, favorisée par l'afflux d'investissements étrangers au Brésil en raison des taux d'intérêt élevés pratiqués dans le pays.

S'exprimant au nom du groupe de travail, le président Yáñez-Barnuevo estime que, dans l'hypothèse d'un échec des négociations sur l'accord d'association, il conviendra de chercher d'autres solutions pour renforcer les relations économiques et commerciales entre l'Union européenne et le Brésil. Le vice-président Audy met en avant le développement économique avéré du Brésil, mais souligne, en revanche, les difficultés auxquelles le Mercosur est confronté, notamment l'absence d'union douanière, le protectionnisme argentin, les questions juridiques et politiques découlant des décisions de suspension du Paraguay et d'adhésion du Venezuela et l'ajout de l'Uruguay à la liste des paradis fiscaux. De plus, il affirme que l'accord d'association devra se fonder sur le principe de réciprocité et devra ainsi également comporter des clauses sur les normes sociales et environnementales, à l'instar de l'accord d'association conclu entre l'Union européenne et l'Amérique centrale et de l'accord commercial entre l'Union européenne, la Colombie et le Pérou. Par ailleurs, le député Susta défend également le principe de réciprocité

comme fondement de l'accord d'association. Il énumère quelques-unes des questions qui ont posé le plus de problèmes aux négociateurs européens concernant le chapitre commercial, notamment les obstacles tarifaires et non tarifaires, les marchés publics, les appellations d'origine et les aspects sanitaires et phytosanitaires. Il ajoute qu'il est normal que le Brésil cesse de bénéficier du système SPG+ à partir de 2014, dès lors que ce pays ne peut plus être considéré comme un pays en développement.

La rencontre s'achève sur un déjeuner de travail entre les membres du groupe de travail et la direction de la Fédération des industries de l'État de Santa Catarina.

III. PRINCIPALES CONCLUSIONS

Il importe de souligner l'opportunité politique de cette visite, étant donné qu'elle s'est déroulée pendant la semaine qui suivait le cycle de négociations sur l'accord d'association, qui avait eu lieu à Brasilia du 22 au 26 octobre 2012, et à quelques mois de l'organisation des sommets Brésil-UE et CELAC-UE.

Les relations bilatérales entre l'Union européenne et le Brésil et les négociations sur l'accord d'association ont dominé l'ordre du jour des rencontres cordiales organisées avec les homologues brésiliens. Concernant les relations bilatérales, il convient de souligner l'importance du partenariat stratégique, en tant qu'instrument permettant de rapprocher deux acteurs influents d'un monde multipolaire, qui possèdent un héritage historique et culturel commun et partagent des principes et des valeurs. Dans ce contexte, les intervenants réaffirment l'importance de consacrer un volet parlementaire dans le partenariat stratégique, en mettant en place un dialogue régulier et structuré entre le Parlement européen et le Congrès brésilien. Ce type de forum parlementaire permettrait de surveiller la mise en œuvre du plan d'action conjoint du partenariat, de soumettre des recommandations aux sommets UE-Brésil et de promouvoir l'échange des méthodes de travail parlementaires.

Pour ce qui est de l'accord d'association, les homologues brésiliens se disent à nouveau intéressés par la conclusion d'un accord ambitieux et équilibré. Ce message a été transmis soit par les opérateurs économiques, soit par les autres acteurs politiques, bien que ceux-ci aient fait preuve d'une certaine prudence, soulignant que la situation intérieure du Mercosur (protectionnisme argentin et suspension du Paraguay) et les difficultés financières de l'Union européenne compliquent les négociations sur l'accord d'association. Dans ce contexte, il y a lieu de mettre en avant la déclaration du ministre brésilien des affaires étrangères, selon laquelle son pays ne sacrifiera pas le Mercosur pour la conclusion de l'accord d'association, soulignant la nature stratégique des relations entre son pays et l'Argentine. Ainsi, face à un scénario hypothétique d'échec des négociations visant à conclure l'accord d'association, il semble quelque peu improbable que le Brésil plaide pour la révocation de la décision du Conseil du marché commun du Mercosur, qui empêche ses États membres de conclure individuellement des accords commerciaux avec des pays tiers ou des groupements de pays non membres.

Compte tenu de ce qui précède et dès lors que les négociations portant sur le volet normatif de l'accord d'association ont pratiquement atteint leur limite, il s'avère évident que le passage au stade suivant de l'échange d'offres d'accès aux marchés nécessitera une décision politique au plus haut niveau. Par conséquent, il y a lieu d'espérer que la réunion ministérielle entre le Mercosur et l'Union européenne, qui aura lieu en marge du prochain sommet CELAC-UE à Santiago du Chili, puisse insuffler un élan politique pour faire avancer le processus de négociation.



PARLAMENTO EUROPEO

2009 - 2014

Delegación para las relaciones con los Países de Mercosur

Visita de un Grupo de Trabajo a Brasil

28 de Octubre al 1 de Noviembre de 2012

Programa

Lunes, 29 de octubre de 2012
Florianópolis

- 8h30 Encuentro con S.E. el Gobernador del Estado de Santa Catarina, Sr. D. Raimundo Colombo, en compañía de S.E. el Presidente de la Asamblea Legislativa del Estado de Santa Catarina, Sr. D. Gelson Merísio
Lugar : Residencia Oficial del Gobernador
- 10h00 Reunión con la Mesa Directiva de la Asamblea Legislativa del Estado de Santa Catarina - Dep Reno Caramori, Segundo Secretario de la Mesa
Lugar : Palácio Barriga Verde
- 12h00 Almuerzo ofrecido por la Rectora da Universidad de Santa Catarina Reitora, Prof. Dr. Roselane Neckel
Lugar : Restaurante Quinta de Bica d'água, rua Capitão Romualdo de Barros, 641, Carvoeira, Trindade, Florianópolis

Lunes, 29 de octubre de 2012
Florianópolis

- 14h20 Participación en el II Seminario Internacional de la Cátedra Jean Monnet: las relaciones de la UE con Brasil y el MERCOSUR, organizado por el IBE y por la Universidad de Santa Catarina
*Lugar : Auditório do Centro Sócio-Econômico
Universidade Federal de Santa Catarina*

- 8h30 Salida del hotel Sofitel hacia el Centro Tecnológico de Santa Catarina
- 9h00 Visita a la Incubadora CELTA - Parque Tecnológico Alfa
- 11h15 Reunión con la Presidencia de la *Federação das Indústrias do Estado de Santa Catarina* (<http://www.fiesc.com.br>) sobre las relaciones EU-Santa Catarina
- Relaciones comerciales EU-Santa Catarina
- Perspectiva en la relación EU-Mercosur
- a continuación almuerzo ofrecido por la Presidencia de la *Federação das Indústrias do Estado de Santa Catarina*
- 17h35 Salida del vuelo JJ 3874 de Florianópolis hacia Brasilia
- 19.36 Llegada de la delegación del PE a Brasilia

- 9h00 Encuentro con la Delegación de la UE
Lugar: Delegación
- 10h30 Encuentro con S.E. el Presidente de la Cámara de los Diputados, Sr. Diputado Marco Maia
Enderezo: Edificio Principal – Cámara dos Deputados
- 11h00 Reunión con la Comisión de Relaciones Exteriores y Defensa Nacional
Presidente: Deputada Perpétua Almeida (PCdoB/AC)
Lugar: Plenario 3 - Enderezo: Anexo II
- 12h30 Encuentro con S.E. el Ministro de los Asuntos Exteriores, Embajador Antônio Patriota
- 13h30 Almuerzo ofrecido por S.E. el Presidente de la Cámara de los Diputados, Sr. Diputado Marco Maia
Lugar: Sala Reservada del Restaurante del SENAC - Endereço: Anexo IV, 10º and.
- 15h00 Reunión con la representación brasileña en el Parlamento del Mercosul
Presidente: Senador Roberto Requião (PMDB/PA)
Sala 19 – Ala Alexandre Costa - Senado Federal
- 16h30 Encuentro con S.E. el Ministro de Agricultura, Pecuaria y Abastecimiento, Sr. João

Mendes Ribeiro

17h30 Recepción ofrecida por S.E. Embajadora Ana Paula Zacarias, Jefe de la Delegación de la UE en Brasilia

Jueves, 1 de noviembre de 2012

Brasilia

10h00 Encuentro con la Sociedad Civil
Lugar: Delegación de la UE

12h30 Entrevista a la Radio-Web
Lugar: Delegación de la UE

tarde/noche Regreso individual de los Miembros de la Delegación del PE hacia Europa



PARLAMENTO EUROPEO

2009 - 2014

Delegación para las Relaciones con los Países de Mercosur

Visita de un Grupo de Trabajo a Brasil

29 de Octubre al 1 de Noviembre de 2012

Lista de Participantes

Miembros



Luis YAÑEZ-BARNUEVO GARCÍA, Presidente
S&D - España



Jean-Pierre AUDY, Vicepresidente
PPE - Francia



Agustín DIAZ DE MERA
PPE - España



Edite ESTRELA
S&D - Portugal



Gianluca SUSTA (*)
S&D - Italia

(*) Ponente de la Comisión de Comercio Internacional sobre las negociaciones del Acuerdo de Asociación UE-MERCOSUR

Abreviaturas utilizadas para los grupos políticos del PE

- PPE : Grupo del Partido Popular Europeo (Demócrata-Cristianos)
- S&D : Grupo de la Alianza Progresista de los Socialistas y Demócratas en el Parlamento Europeo

Secretaría de la Delegación : DG Políticas Exteriores

Sr	Pedro	VALENTE da SILVA	Unidad Administrador - Desk Mercosur	América Latina
Sr	Francisco	CABRAL	Unidad Asistente Administrativo	América Latina

Consejeros de los Grupos Políticos

Sr	Pier	RIZZA	PPE, Consejero
Sra	Odilia	HENRIQUE	S&D, Jefe de Unidad

Interpretes

Sra	Arantxa	ERRO ERANDONEA	Cabina Española, Jefe del equipo
Sra	Silvia	SOLE	Cabina Española
Sra	Ana Sofia	CASTANHEIRA	Cabina Portuguesa
Sra	Niceia	PAPPAMIKAIL	Cabina Portuguesa